DEPARTEMENT DU RHONE - 7e CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Henri LACOMBE

Candidat du

Centre National des Indépendants et Paysans

(Président Antoine PINAY)

Candidat soutenu par la Démocratie Chrétienne de France

(Président : Georges BIDAULT)

Electrices, électeurs,

Vous avez approuvé les nouvelles institutions de la France. Il s'agit, le 23 novembre, de choisir les hommes qui les animeront et la politique qui orientera le destin de la France.

De votre bulletin, il dépendra qu'une majorité stable se dégage au nouveau Parlement et que soit évité le retour aux erreurs du passé.

Votre choix est simple.

D'un côté, le communisme, ennemi de notre civilisation et de nos libertés, complice du F. L. N. qui prolonge, en Algérie, une lutte vaine et meurtrière ; le socialisme, destructeur de notre économie ; les petits partis divisés, sans doctrine et sans caractère, responsables de l'impuissance du régime défunt.

De l'autre, les candidats nationaux, soucieux de traduire dans les faits la rénovation à laquelle vous aspirez.

Le Centre National des Indépendants, que préside M. Antoine PINAY a voulu réaliser l'union que vous souhaitez.

Dans la plupart des circonscriptions du Rhône, il présente un candidat commun avec d'autres organisations qui poursuivent le même idéal de grandeur française. Dans d'autres circonscriptions, il a conclu un accord de désistement pour le second tour. En votant pour lui, vous voterez donc pour l'unité et vous voterez pour l'efficacité. Vous serez assuré de ne pas égarer votre voix. Vous préparerez le regroupement qui, au Parlement de demain, saura œuvrer pour une France forte, juste et respectée.

Vous connaissez le Centre National des Indépendants. Vous savez que son Président, Antoine PINAY, après avoir empêché, en 1952, la catastrophe monétaire, a su, en mai dernier, par sa démarche auprès du Général DE GAULLE, préparer la solution qui a préservé la France de la lutte civile. Vous savez que, demain comme hier, les Indépendants et Paysans seront des hommes de concorde et de raison. La confiance qu'ils vous demandent, ils ont conscience de l'avoir méritée dans le passé.

LES INDEPENDANTS ET PAYSANS N'ONT JAMAIS ETE LES TENANTS DU « SYSTEME ».

— Ils ont combattu contre le vote de la Constitution néfaste de 1946.

— Ils ont réclamé sans relâche une vraie séparation des pouvoirs, la rationalisation du travail législatif, la réforme électorale, la restauration des

pouvoirs du Sénat, la réforme fiscale dans l'efficacité et l'équité.

— Ils se sont employés à réparer les erreurs financières du socialisme. Ils ont défendu l'entreprise et l'initiative privée.

— Ils ont été les artisans du véritable progrès social, en défendant le pouvoir d'achat des travailleurs et des vieux contre l'inflation et les gaspillages.

— Ils ont seuls, à l'Assemblée Nationale de 1956, réclamé la lutte contre la trahison communiste et le terrorisme.

— Ils ont lutté contre le défaitisme des Mendès-France et des Mitterand.

— Ils ont défendu contre ses détracteurs notre admirable armée.

LES INDEPENDANTS VEULENT ETRE LES BONS OUVRIERS DE L'AVENIR FRANÇAIS.

— En défendant les valeurs spirituelles et familiales.

— En œuvrant pour une paix française en Algérie, par la fraternité franco-musulmane et la mise en valeur de notre province d'Outre-Méditerranée.

— En protégeant notre agriculture, notre industrie et notre artisanat.

— En encourageant l'épargne, par une saine et stricte gestion financière, à contribuer à la construction de logements et à prendre la relève de l'impôt dans les nécessaires investissements.

— En poursuivant la construction européenne, qui seule permettra d'édifier un ensemble économique et politique aux dimensions du monde moderne.

— En travaillant à la solidité de la communauté franco-africaine, aussi nécessaire à l'Afrique qu'à la France.

Dans la 7e circonscription, le Centre National des Indépendants vous propose, en plein accord avec la Démocratie Chrétienne de France (Président Georges Bidault), la candidature de

Henri LACOMBE

Maire de Dardilly
Ancien député
Indépendant Paysan

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Pierre GUY

Démocratie Chrétienne de France

Henri Lacombe, élu communal de 1935 à ce jour, va compter en mars prochain 24 ans de mandat municipal. Il connaît bien vos problèmes. Il a été étroitement associé à l'action du regretté Jean Laborbe avec lequel il fut élu député en 1951. Par son activité professionnelle, il partage les soucis de ceux qui animent les entreprises commerciales, industrielles, artisanales et agricoles. C'est sur son nom que se bloqueront les voix de ceux qui refusent le communisme, le socialisme, l'impuissance des petits partis divisés et sans audience dans le pays.

Vive la 7e Circonscription, vive la France !

Imp. GRIVOZ, 1, rue Rozier - LYON